Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise

Herausgeber: Société pédagogique genevoise

Band: - (1904)

Heft: 1

Artikel: Rapport sur l'activité de la Société pédagogique genevoise pendant l'année 1903, présenté par M. Lucien Baatard, président

Autor: Baatard, Lucien

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-241397

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

3° Propositions individuelles.

Il n'est fait aucune proposition.

Le Bulletinier : GROSGURIN, Louis.

(*D'après les notes de* M. J. SIMONET, secrétaire.)

Rapport sur l'activité de la Société pédagogique genevoise pendant l'année 1903, présenté par M. Lucien Baatard, président.

Mesdames et Messieurs,

Nos assemblées générales de l'année dernière nous ont fourni l'occasion d'échanger nos vues sur l'éducation des enfants anormaux, les travaux manuels dans les classes de garçons, les examens de recrues, l'instruction primaire des jeunes filles : quatre sujets assez vastes et complexes, mais à propos desquels se sont fait jour certaines idées justes que je dois rappeler ici, sans oublier toutefois que la brièveté de mes rapports annuels ne vous est pas indifférente.

Nous avons consacré à la question des enfants anormaux deux séances, dans lesquelles nous avons eu l'avantage d'entendre Mlle Lack, M. Claparède et Mme Martin-Richard.

Mlle Lack, qui visita en juin 1902 l'Ecole d'enseignement spécial de Bruxelles, nous a exposé, en une intéressante causerie avec travaux d'élèves à l'appui, la méthode suivie et les résultats obtenus dans cet établissement, où la gymnastique et les occupations manuelles jouent naturellement le principal rôle pédagogique, les enfants à enseigner n'offrant à peu près aucune prise à une éducation purement intellectuelle. Les objets sortis des mains de ces enfants étaient sans exception si bien finis, si parfaitement réussis — quoique d'une construction parfois difficile — que plusieurs de nos collègues, experts en la matière, eurent de la peine à se défendre d'un certain doute quant à l'infériorité des intelligences qui avaient commandé à des mains aussi habiles ; cependant chacun s'inclina de bonne grâce devant les explications de notre aimable conférencière.

Reprenant, du point de vue scientifique, les idées appliquées

à Bruxelles, M. Claparède nous en a démontré la justesse et la valeur pédagogique, dans un attrayant aperçu des relations entre l'activité musculaire et les fonctions intellectuelles.

Enfin Mme Martin-Richard, abordant le côté administratif de l'œuvre des enfants anormaux, nous a donné à son tour quelques renseignements sur ce que divers cantons suisses ont déjà fait en faveur de ces déshérités. Notre collègue a conclu en appelant de ses vœux la création prochaine, à Genève, d'une maison hospitalière en pleine campagne, où les enfants faibles d'esprit trouveraient, avec un air salubre et une bonne nourriture, une éducation appropriée à leur état psychique particulier.

De la discussion passablement touffue qui a suivi ces communications, il est ressorti qu'on s'abandonnerait facilement à la tendance à voir des anormaux partout, et qu'une distinction fondamentale s'impose tout d'abord entre les enfants réellement « faibles d'esprit » et ceux qui, pour des raisons diverses, sont simplement « retardés » : les premiers sont irrémédiablement incapables de suivre notre enseignement primaire, tandis que les seconds pourraient être mis au courant au bout d'un certain temps, à l'aide d'un enseignement plus individuel, donné dans des classes peu nombreuses.

Si le système des passages annuels offre des avantages, il a aussi ses inconvénients, celui entre autres, de retarder d'un an l'élève qui n'est pas promu. Autrefois, par les passages semestriels, on arrivait trop jeune au 6e degré; aujourd'hui, c'est l'excès contraire qui se produit, et la division de notre instruction obligatoire en 6 années ne correspond presque plus à la réalité des faits. Comme vous l'avez indiqué, un bon remède consisterait à instituer, dans chacun des groupes scolaires importants de la ville et de la banlieue, des classes spéciales où les enfants retardés recevraient la préparation nécessaire pour prendre rang dans la classe normale de leur âge.

L'enseignement des travaux manuels dans les classes de garçons a donné lieu à une discussion serrée, où les arguments tirés d'expériences diverses, après s'être un peu heurtés avant de se reconnaître, n'ont pas tardé à s'unir dans des conclusions votées à l'unanimité. Vous vous êtes prononcés pour le maintien du travail manuel au programme de l'école primaire genevoise, tout en faisant des réserves sur la menuiserie — qui n'offre que peu de ressources à des enfants âgés de moins de

13 ans — et en déclarant que les constructions en carton doivent être considérées comme un auxiliaire de l'enseignement du dessin et de la géométrie, sans pour cela se dispenser d'aboutir à des objets bien finis et présentant un certain intérêt pratique.

Ce n'est pas seulement dans la technique de plusieurs enseignements et comme facteur d'une éducation intégrale que le travail manuel trouve la justification de sa présence à l'école obligatoire ; il la trouve aussi dans la nécessité d'une affirmation de l'égalité entre tous les travailleurs. Si l'on a pu dire avec raison que le trait dominant de la civilisation est en somme l'effort réussi d'une classe pour s'affranchir du travail manuel, il ne faut pas oublier que la démocratie aspire à un autre idéal vers lequel l'école populaire doit tourner aussi ses regards.

Les examens de recrues nous ont valu un rapport bien équilibré de M. Lagotala, qui a eu la satisfaction de voir ses idées modérément optimistes rallier tous les suffrages. Sans doute, ces examens, comme tous les examens, ne donnent que des résulats approximatifs ; sans doute, on ne saurait en attendre une appréciation pédagogique sans réserve de l'enseignement primaire, puisque les établissements d'instruction secondaire ont aussi leur part d'influence, variable suivant les cantons. Mais ces épreuves fédérales n'en constituent pas moins un utile inventaire des connaissances de nos jeunes gens, à la veille du jour où va s'ouvrir leur carrière de citoyens; en outre, ils entretiennent entre les cantons une émulation très profitable à l'instruction publique de notre pays.

L'Ecole primaire actuelle donne-t-elle à la jeune fille une éducation en rapport avec les exigences de la vie? Comment cette éducation pourrait-elle être complétée avantageusement?

Malgré la décevante généralité de cette question à deux branches, notre section, en fille respectueuse de la Société pédagogique romande, était tenue d'y répondre de son mieux. Qui fallait-il charger de cette tâche ingrate?

Un représentant du sexe barbu, qui aurait divisé le sujet en deux parties : 1° l'instruction, 2° l'éducation ; qui aurait déclaré gravement que l'instruction primaire des jeunes filles est en rapport avec les exigences de la vie, qu'elle est complétée avantageusement par l'Ecole ménagère et l'Ecole secon-

daire et supérieure des jeunes filles, mais qu'il reste à instituer des cours pour apprenties dont voici le programme; enfin qui se serait probablement récusé en ce qui concerne l'éducation, tout en exprimant le vœu que l'école s'efforce de rendre les futures femmes aussi parfaites que possible?

En somme, une dissertation terne, se terminant par un souhait ingénu.....

Non, ce n'était pas une plume masculine, alourdie de logique que réclamait ce travail; c'était une plume légère, gracieusement sautillante. Mlle Willy, à la demande de nos collègues dames, a bien voulu mettre la sienne à notre disposition; nous lui en sommes tous sincèrement reconnaissants. Notre dévouée collègue s'est sortie de son sujet à l'honneur de son sexe, en évitant de le compromettre par des déclarations imprudentes touchant les exigences de la vie, c'est-à-dire les exigences de l'homme. Mais elle n'a pas craint d'avouer hautement que la femme est avant tout née pour être mère et éducatrice et qu'on doit l'élever en vue de cette fin.

Dans ses trois états de fille, d'épouse et de mère, la femme est soumise à des lois divines et sociales qui font à la fois sa faiblesse et sa force, son assujettissement et sa puissance. Et c'est encore dans ces manifestations affectives, supérieures à tous les raisonnements, dans ces dévouements sans mesure d'une nature sensible et aimante, que son rôle dans la vie acquiert toute sa beauté. Aussi semble-t-il que l'éducation de la jeune fille devrait tendre uniquement à développer en elle les qualités naturelles à son sexe. Malheureusement nous ne sommes pas maîtres des conditions sociales et, sans envisager comme un progrès que la femme se livre à des activités jusqu'ici réservées à l'homme, il faut cependant lui donner les moyens de vivre de son travail et de rester libre, si elle le désire; il faut aussi favoriser son élévation aux idées supérieures.

*
* *

A ces séances consacrées à l'étude sont venues s'ajouter, comme utile et agréable diversion, la réception du 6 septembre et notre soirée du 13 février.

Nous avions été informés, d'une manière un peu bizarre, qu'un groupe d'une centaine d'instituteurs et d'institutrices français se proposait de venir en Suisse pour y accomplir une

excursion de vacances et fonder avec les instituteurs de « l'Helvétie » un Comité international d'études pédagogiques. Grâce à l'appui de MM. les Conseillers d'Etat Vincent et Besson, chef et président intérimaire du département de l'Instruction publique, et de M. le Conseiller administratif Babel, grâce aussi au concours amical que nous prêtèrent quelques membres de la Société pédagogique romande, MM Quartier-la-Tente et Latour entre autres, nous eûmes tôt fait d'organiser en l'honneur de nos confrères d'outre-Jura une réception cordiale, qui a laissé à la plupart des assistants le meilleur souvenir. Permettez-moi de laisser le voile d'une discrétion qui est en la circonstance un devoir d'hospitalité, recouvrir certains incidents tragi-comiques de cette journée mémorable. Si je voulais tout dire, je devrais d'ailleurs parler aussi de ces notables de la pédagogie suisse qui, en bons disciples de Rousseau, crurent de leur devoir de se rendre sur la route de France, à plus de 5 kilomètres de la limite de l'ancien octroi, pour y admirer la nature à son réveil, à ce moment toujours impressionnant où l'aube blanchissante donne à toutes les choses de la campagne un charme enveloppant et indéfinissable.

Bornons-nous à cette affirmation banale, mais vraie, que la pédagogie et la démocratie ont du bon !

Quant à notre soirée, elle a réuni près de 400 personnes dans la jolie salle des Amis de l'Instruction. Quelques timorés avaient craint un instant que les nouvelles conditions imposées pour l'entrée ne retinssent chez eux, dans un accès de mauvaise humeur toujours possible, un certain nombre de nos sociétaires. Tel n'a pas été le cas et nous avons le plaisir de pouvoir déclarer que le succès obtenu a dépassé les espoirs les plus optimistes. Cette fête de l'esprit, des yeux et du sens musical n'a eu qu'un défaut : le temps y a passé trop vite.

Nos remerciements les plus sincères aux aimables collègues qui ont bien voulu consacrer la meilleure part de leurs loisirs à préparer une partie littéraire aussi intéressante que réussie. Que notre cher collègue Mégard, toujours si dévoué, reçoive en particulier l'expression de notre vive reconnaissance.

A 5 h. $^1/_2$ du matin le bal n'a pu cesser que par l'extinction des feux... qui éclairaient la salle. Nous avons vu avec plaisir que la danse prend pied dans notre Société et que les excellentes leçons de M. Guioldy ont produit des résultats pour lesquels notre expert maître de danse mérite des félicitations.

*
* *

Mesdames et Messieurs,

Le compte rendu que vous venez d'entendre n'est pas une démonstration. Soit par nos réunions, soit par le Bulletin, chacun de vous savait déjà que notre Société a continué cette année sa marche progressive et que nous pouvons la considérer comme étant encore en pleine croissance. Le nombre de ses membres augmente, ses finances sont solides, son rayonnement s'étend ; elle rencontre auprès de nos Autorités une sympathie dont nous avons reçu en diverses occasions les preuves les plus positives.

Noblesse oblige. Que ce foyer de libre discussion qu'est notre chère Société, projette une clarté toujours plus vive sur les questions qui font l'objet de nos préoccupations et de nos études, sur ces questions dont la complexité échappe à qui les voit du dehors, mais à propos desquelles hélas ! chacun peut parler et se faire écouter. Cette séduisante facilité des problèmes pédagogiques a engendré malheureusement plus d'une réforme écrite sur le sable, en dépit des excellentes intentions de ses promoteurs. Aussi serait-il bon de rappeler de temps à autre ces paroles du grand maître de la pensée allemande, dont le centième anniversaire de la mort se célébrait il y a peu de jours :

« On se figure ordinairement qu'il n'est pas nécessaire de faire des expériences en matière d'éducation et que l'on peut juger par la raison seule si une chose sera bonne ou non. Mais on se trompe beaucoup en cela et l'expérience enseigne que nos tentatives ont souvent amené des effets tout opposés à ceux que l'on attendait. »

A Genève, où se sent si vivement le devoir d'instruire la jeunesse, où domine un incessant besoin de progrès, où l'on dépense sans compter pour les écoles, les fonctionnaires de l'enseignement ont plus qu'ailleurs l'obligation morale de s'unir pour éclairer et seconder l'effort de ceux qui dirigent notre instruction publique, en leur apportant le concours d'observations sérieuses, passées au contrôle de l'expérience générale.

En quelques années une nouvelle ville s'est élevée autour de notre ville. Si voulant refaire une promenade autrefois solitaire, vous vous dirigez vers la Jonction, vous ne voyez que fabriques, que maisons de six étages aux teintes criardes, avec des magasins où vous chercheriez en vain un nom de connaissance; tout cela vous rappelle vaguement une banlieue, de grande ville, entrevue dans l'un de vos voyages. Mais voici une école spacieuse, bien construite, puis une seconde. Vous vous sentez déjà un peu chez vous. Le carillon de Saint-Pierre traverse l'espace, la cloche de l'école lui répond ; la foule de ces petits étrangers qui demain seront genevois sort bruyante. C'est bien Genève. Tout un passé tient sous ses ailes les espérances de l'avenir! Et à quelques pas de là, le Rhône, dont les eaux d'un bleu sombre le soir glissent rapidement au pied de la berge abrupte, reçoit l'Arve grisâtre, à la marche impétueuse comme celle d'un enfant, pour former bientôt un fleuve limpide, au cours insoumis, joyeux et jaloux de sa liberté.

L'assimilation des éléments étrangers est peut-être à l'heure actuelle la partie la plus importante en même temps que la plus délicate de l'œuvre de l'Ecole genevoise ; il s'agit d'inspirer à des familles qui ont d'autres traditions que les nôtres, qui viennent à nous par intérêt matériel, le respect et l'amour de nos institutions démocratiques. De bons programmes et de bonnes méthodes n'y suffisent pas ; il faut qu'un souffle vivifiant anime tous les rameaux de notre enseignement public. Cherchons-le tout d'abord dans l'accord de nos aspirations et de nos volontés. Efforçons-nous de former des hommes de vérité, capables de se comprendre et de s'estimer; des hommes fiers, ne sacrifiant pas au but à atteindre l'honneur du geste et du chemin suivi ; des cœurs accessibles aux idées nobles et généreuses : dans la mesure de notre possible, préparons pour l'avenir l'harmonie des volontés dans la patrie!

La tâche est haute et difficile : soyons de bons ouvriers!

Genève, le 25 février 1904.

L. Baatard, *président.*